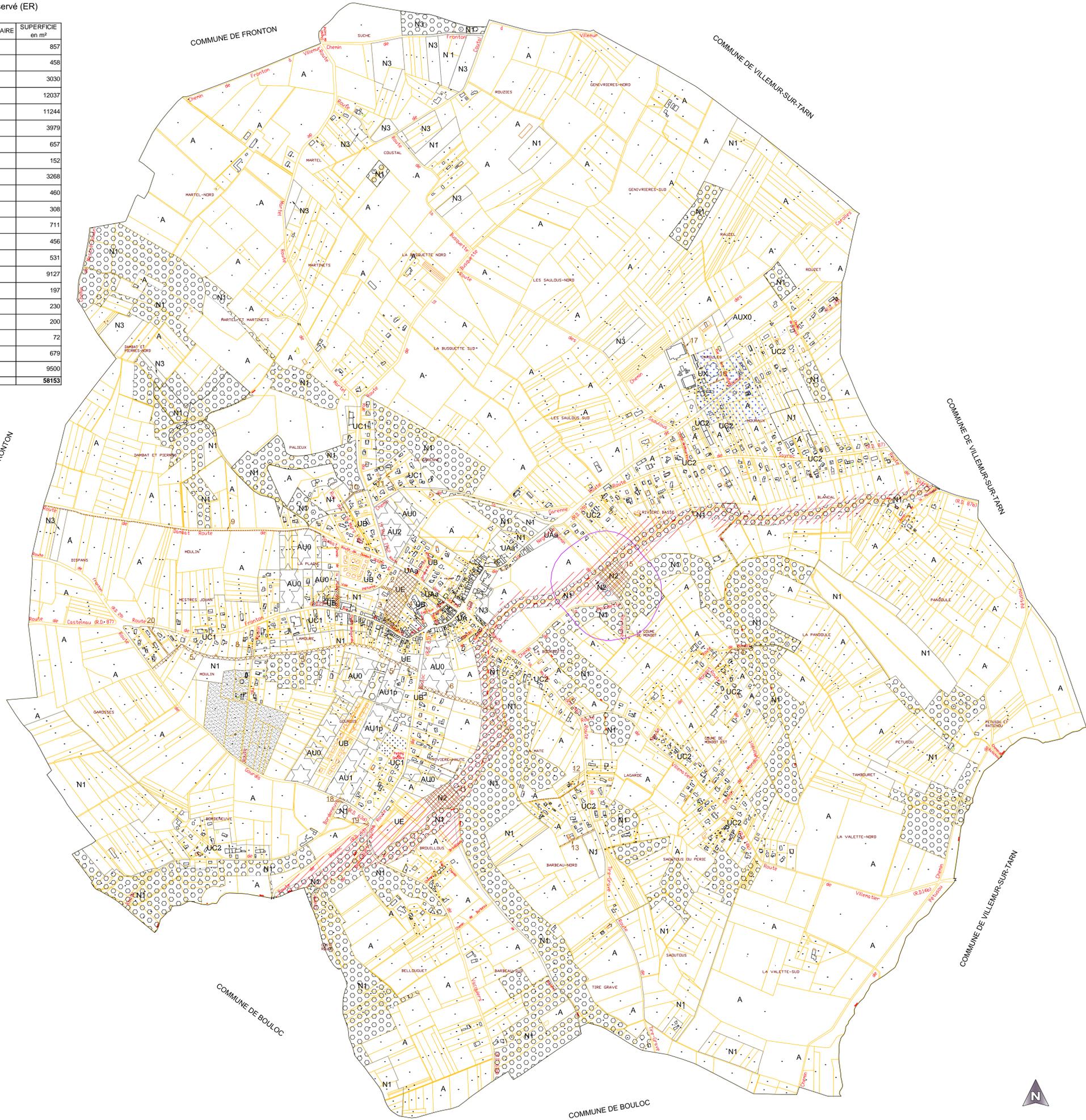


LEGENDE

-  Secteur devant accueillir 10% de logements locatifs sociaux au titre de l'article L123-1-5-16° du code de l'urbanisme
-  Périmètre de protection de 150 mètres autour de l'emprise actuel et projeté de la station de traitement des eaux usées
-  Périmètre affiné zone inondable (CIZI) DDT 31
-  Périmètre site archéologique : station néolithique Le Moulin
-  Périmètre de protection zone de captage de la station de pompage
-  Espace Boisé Classé
-  zones PLU

Opération d'emplacement réservé (ER)

N° ER	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE en m²
1	Création d'une liaison piétonne	Commune	857
2	Création d'une liaison piétonne	Commune	458
3	Réhabilitation de ruines pour aménagement de logements	Commune	3030
4	Extension de l'école et aménagement d'espaces de loisirs	Commune	12037
5	Passage pour entretien du ruisseau	Commune	11244
6	Entretien et élargissement de fossé	Commune	3979
7	Création de fossé	Commune	657
8	Création de fossé	Commune	152
9	Création d'une liaison piétonne	Commune	3268
10	Création de fossé	Commune	460
11	Création de fossé	Commune	308
12	Création de fossé	Commune	711
13	Création de fossé	Commune	456
14	Création de fossé	Commune	531
15	Extension unité de traitement des eaux usées	Commune	9127
16	Création de fossé	Commune	197
17	Création de fossé	Commune	230
18	Aménagement d'un carrefour sécurisé	Commune	200
19	Aménagement d'un carrefour sécurisé RD63/RD63D	Commune	72
20	Création de fossé	Commune	679
21	Aménagement d'un terrain de sport	Commune	9500
TOTAL			58153



Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de VILLAUDRIC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/5500 Pièce 5.1.2
REGLEMENT GRAPHIQUE
Découpage en zone et prescriptions

Dossier d'Approbation
Maître d'œuvre :
cabinet d'études INTERFACES+
12 rue Louis Courtais de Viçose
Les Arches - Bâtiment 3
31100 TOULOUSE

